

## تعددية اللغات من وجهة نظر عملية وتعليمية

*Le plurilinguisme du point de vue fonctionnel et éducatif*

م. حسين صدام بادي

الجامعة المستنصرية-كلية الآداب- قسم اللغة الفرنسية.

L. Hussein Saddam Badi

Faculté des lettres-Département de français

Email: [husseingrenoble3@yahoo.com](mailto:husseingrenoble3@yahoo.com)

## المستخلص :

يتناول البحث موضوع تعدد اللغات من الناحية العملية والتعليمية. تجدر الإشارة الى اننا قمنا بتحرير بحثنا هذا اثناء فترة اقامتنا في فرنسا. سوف نتطرق في بحثنا هذا الى أهم المواضيع التي تم تناولها مؤخرا من قبل المختصين ولا سيما في العقد الاخير من الزمن مثل الهوية اللغوية والهوية الشخصية والثقافية وقابلية الفرد ثنائي اللغة على استخدام هذه اللغات اثناء المحادثة. وسوف نطرح عدة اسئلة منها تتعلق بالمؤثرات اللغوية وتأثير التعلم على زيادة مهارات الفرد اللغوية وإمكانية توظيفها في الحياة اليومية. قمنا في بحثنا هذا بعمل محادثة صوتية مسجلة مع باحث عراقي طالب دكتوراه في اختصاص علم النفس في جامعة كرونوبل في فرنسا. ولد في بغداد ودرس فيها البكالوريوس والماجستير. وبعد الانتهاء من تسجيل المحادثة الصوتية قمنا بكتابة ما تحدث به الشخص المخاطب ومن ثم عملنا جدول ترتيبى للمواضيع التي تم التطرق اليها ومن ثم قمنا بتحليل هذه العينة وفي النهاية تم تلخيص النتائج المستخلصة من تحليل إجابات الشخص المتحدث.

الكلمات المفتاحية : تعدد اللغات - طرائق تدريس - الجوانب اللغوية والاجتماعية - التعاقب اللغوي - الهوية.

**Abstract**

*The study deals with multilingualism from a practical and educational point of view. It's worth mentioning that the study is published during the period of our stay in France. The research deals with most important topics that have been recently addressed by specialists, especially in the last decade, such as identity, personal social identity and the ability of a bilingual individual to use these languages. Moreover, we will ask several questions, especially those related to linguistic influences and the impact of learning on increasing the individual's language skills, and the possibility of employing them in daily life. In our research, we conducted an audio-recorded conversation with an Iraqi researcher, a PhD student in Psychology at the University of Grenoble in France. He was born in Baghdad and studied there for a bachelor's and master's degree. After completing the recording of the voice conversation, we wrote down what the addressee spoke and then made an ordinal table of the topics in the study, then we analyzed this sample, and in the end, the results extracted from the analysis of the speaking person's answers.*

**Key words** : (multilingualism, didactics, sociolinguistic aspects, code switching, identity).

**Résumé**

*La recherche aborde le sujet du plurilinguisme du point de vue fonctionnel et éducatif. Il convient de signaler que la recherche a été rédigée pendant notre séjour en France. Dans notre recherche, on va traiter des sujets intéressants que les spécialistes ont abordés notamment dans la dernière décennie, comme l'identité linguistique, personnelle et culturelle, également la capacité de l'individu bilingue d'utiliser plusieurs langues dans la conversation. En plus, on va poser des questions à propos des effets linguistiques et de l'influence de l'apprentissage à développer les compétences linguistiques d'un individu bi/plurilingue en les employant dans la vie quotidienne. On a fait un entretien enregistré avec un chercheur irakien qui étudie le doctorat en psychologie à l'université de Grenoble en France. Il est né à Bagdad et y a scolarisé. C'était un travail de catégorisation. L'analyse du corpus était divisée en étapes : c'est de transcrire l'entretien, de construire une grille linéaire qui regroupe les thèmes principaux, de rassembler les éléments de l'entretien et d'analyser le contenu pour avoir des résultats définitifs.*

**Les mots clés** : (plurilinguisme, didactique, sociolinguistique, alternance codique, identité).

**Introduction**

L'examen des travaux des recherches portant sur les situations linguistiques des populations migrantes qui étudient dans l'espace francophone européen à partir des années soixante-dix, révèle que ce terrain nouveau d'observation a provoqué des

changements de perspective sur le plurilinguisme qui a permis de renouveler à la fois ses approches et ses définitions. Or, l'étude des pratiques bilingues des jeunes a contribué à s'intéresser aux raisons qui motivent les choix de langue dans la situation du contact.

L'objectif de cette recherche est de mettre l'accent sur le plurilingue et ses compétences linguistiques en vérifiant les différentes utilisations de plusieurs langues dans la vie quotidienne. Donc, pour ce faire, on a besoin de se focaliser sur l'alternance des langues et les dynamiques d'apprentissage en envisageant les perspectives interactionnelles de l'acquisition.

En effet, on ne va pas traiter le plurilinguisme sous la forme cumulative sans prendre en considération l'originalité et la complexité des situations en jeu parce que la situation de la communication change. C'est pourquoi on va tenter de s'éloigner des approches traditionnelles. Dans la présente recherche, on a recours à un entretien avec un interlocuteur étranger, étudiant en doctorat. Pour légitimer notre démarche, on a contacté la personne à interroger car il est incontournable de l'informer sur l'objet de ce travail et de trouver un lieu où la personne interrogée se sent à l'aise.

Dans cet entretien, on a sélectionné l'échantillonnage en respectant l'objet de l'enquête, l'hypothèses de travail et les contraintes de l'évaluation. Ensuite, on a constitué le panel de l'enquêté. A l'arrivée de cette phase, une technique du type variable et divers a été suivie.

On a construit et préparé le guide de l'entretien selon nos hypothèses. Cette étape a contribué à dégager des données et à analyser ou à comparer les résultats avec les questionnaires de l'entretien. Finalement, on s'est mis à analyser la thématique de l'entretien. C'était un travail de catégorisation. L'analyse est divisée en étapes : la première étape est de transcrire l'entretien et la deuxième étape est de construire une

grille linéaire des thèmes pour analyser le contenu.

## - La méthodologie

Tout d'abord, en fonction des objectifs de l'enquête, nous avons décidé d'utiliser un entretien de type semi-directif qui nous permet de nous focaliser sur le discours de l'interlocuteur interrogé autour de différents thèmes définis au préalable et consignés dans le guide d'entretien. L'entretien s'adresse à un chercheur temporaire. Il est doctorant en psychologie. Il a 37 ans, d'origine irakienne. Cet chercheur est né à Bagdad et y a scolarisé. Il a grandi dans un quartier d'une richesse culturelle. Il est arrivé en France à Grenoble pour une mission de 4 ans. L'entretien s'est déroulé dans un espace ouvert et tranquille sur le campus. Les circonstances et les conditions ont contribué à mener l'interlocuteur à répondre aux questions posées aisément et tranquillement.

L'objectif de l'entretien est de construire sa biographie langagière du sujet et de créer de sens à partir de sens de l'interviewé. Voire, quelle était sa langue d'origine ? Quelles sont les langues apprises ou acquises ? Et dans quelle situation la langue est utilisée selon sa modalité et sa fonction ? D'une part, nous envisagerons l'apprentissage des langues dans sa dimension diachronique, comme un parcours construit tout au long de la vie, prenant en considération le vécu langagier de l'interlocuteur en dehors de l'école ou avant celle-ci.

D'autre part, nous adopterons une perspective synchronique pour identifier ses compétences langagières dans un moment précis. Enfin, pour détecter les informations en prenant en compte l'un des éléments fondamentaux qui est l'attitude empathique parce qu'on est là pour comprendre et surtout ne pas obliger à s'exprimer. Ces éléments nous ont aidé à focaliser sur l'apprentissage de langue et les différentes utilisations des langues dans la vie quotidienne.

## - Recueil des données

L'entretien commence par une question ouverte dans le but de mettre l'interlocuteur à l'aise. On a privilégié les questions de type « **comment** » et « **pourquoi** » parce que la situation de l'entretien, c'est quelqu'un qui veut des informations et quelqu'un qui détient des informations. L'interviewé a pu répondre de façon libre. Donc, ce type des questions ouvertes nous a permis de sélectionner les informations dont on a besoin. Pour contextualiser l'interviewé, on a posé des questions sur son identité. Il est nécessaire d'identifier la personne dont on parle parce qu'il y a toujours une relation directe entre les réponses et l'identité. En plus, on a accentué sur son statut social. En outre, on a posé des questions sur la mobilité et sur la localisation résidentielle. D'une part, on a posé des questions axées sur la pratique langagière et sur les comportements en évitant les questions qui concernent les avis et les opinions. D'autre part, on a essayé de formuler et de reformuler les questions. L'idée de cette reformulation est de bien définir le thème et de trouver des réponses aux questionnaires de cette recherche.

En fin de compte, notre intervention était comptée sur l'ouverture et sur la clarté. De temps en temps, on relance des questions dont l'objectif est de préciser les idées de l'interlocuteur et de mettre le dialogue en évidence. Il n'empêche pas de poser des questions contradictoires dans le but d'inviter l'enquêté à argumenter. Cette argumentation nous a permis vraiment de comprendre le point de vue de l'interlocuteur.

## - La problématique

Les recherches actuelles sont fondées sur le fait que l'individu bilingue utilise chacune de ses langues maternelle ou acquise pour différentes fonctions et que l'utilisation d'une langue est spécifique à un contexte donné. Egalement, le niveau de la compétence peut varier d'un contexte à l'autre. Le problème principal réside dans le type

de l'évaluation car on ne peut pas mesurer les compétences d'un individu bilingue à partir de l'utilisation de ses langues. A ce propos, les tests observés par plusieurs chercheurs à ce propos montrent que cette démarche ne mesure en fait qu'une petite partie du comportement langagier d'un locuteur et ne reflète pas sa compétence globale. Donc, nous examinerons :

- 1- Quels sont les facteurs et les éléments permettant à l'individu bilingue de changer la langue dans différentes situations ?
- 2- Quel est le rôle que la scolarisation peut jouer dans le développement des comportements langagiers ?
- 3- Est-ce qu'il est possible d'envisager le plurilinguisme d'un point de vue fonctionnel ou éducatif ?
- 4- Quand, où, avec qui et pourquoi telle langue est utilisée dans un tel contexte ?

## **1- Le plurilinguisme**

### **1-1- La définition du plurilinguisme**

On peut dire qu'il y a un mélange entre le plurilinguisme et la diversité culturelle et linguistique de sorte qu'il soit impossible de parler aujourd'hui d'une société variée culturellement et linguistiquement sans aborder le plurilinguisme. Actuellement, certains sociolinguistes pensent qu'il est possible de considérer que les études de sociolinguistiques pourraient être des études plurilingues car ce concept s'est développé largement dans la dernière décennie. En revanche, on ne peut pas traiter la question de la variation culturelle et linguistique sans parler du plurilinguisme parce que les deux

sont implicitement attachés. Cette question va provoquer une problématique car on a besoin d'une définition précise pour chacun de ces sujets pour avoir finalement une caractérisation. En effet, il est indispensable de bien comprendre la spécificité et les extensions du plurilinguisme.

Malgré les progrès accomplis dans ces trente dernières années, de nombreux préjugés encombrant les opinions courantes sur le plurilinguisme. Tabouret-Keller résume cette situation en disant que « *le terme de plurilinguisme ne nous apprend rien ou si peu, pourtant ses connotations peuvent induire en erreur : loin de ne dénoter que la présence de deux ou plusieurs langues, le terme transporte avec lui des jugements de valeur* » (Tabouret, 1990, p. 41). Les chercheurs pensent aussi que ces connotations et ces jugements de valeurs sont des obstacles qui perturbent la compréhension de ce phénomène. Pour cette raison, on remarque qu'il y a toujours de nouvelles théories qui ont fait progresser les recherches dans le domaine du plurilinguisme.

Le bilinguisme migratoire est saisi comme un état transitoire de passage d'un monolinguisme à un autre. Certains travaux se penchent sur la modalité de ce transfert d'une langue maternelle à une autre langue acquise ou scolarisée: « *Les descriptions des parlars bilingues ordinaires des locuteurs plurilingues abordent les phénomènes de l'alternance des langues sous l'angle des fonctions discursives enrichies qu'ils permettent de remplir dans l'interaction sociale* » (Gumperz, 1989, p. 122). Ceci soutient les travaux des sociolinguistiques du bilinguisme qui ont participé fortement à documenter les stratégies concernant la gestion alternée des langues dans l'interaction. Ces travaux s'inscrivent largement dans une perspective interactionnelle.

Suite à ces précisions ci-dessus, on peut définir la personne bilingue « *c'est la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et qui*

*possède une maîtrise semblable et parfaite des deux langues...Elle devient bilingue parce qu'il a besoin de communiquer avec le monde environnant par l'intermédiaire de deux langues et le reste tant que ce besoin se fait sentir* » (Grosjean, 1988, p. 16).

Grosjean voulait dire par cette définition que la personne bilingue a une maîtrise équivalente ou souvent parfaite et cela dépend sur le besoin de communiquer avec le monde qui l'entoure. Il y a des facteurs à respecter.

Les notions de « bilinguisme » et de « plurilinguisme » restent très générales et désignent sans distinction les usages variables de deux ou de plusieurs langues par un individu, par un groupe ou par un ensemble de populations.

En effet, on ne peut pas parler du plurilinguisme sans parler de la compétence plurilingue et pluriculturelle : « *Le concept de compétence plurilingue et pluriculturelle a entraîné d'importants déplacements paradigmatiques* » (Coste, 2007, p. 22). Ce que veut dire qu'il y a des conditions permettant à l'individu d'être plurilingue ou monolingue comme la situation familiale, la subjectivité, la géolinguistique...etc.

On constate également de cette définition que les migrants peuvent devenir plurilingues mais à des degrés différents et pas forcément, ils ont le même niveau de la compétence plurilingue. Cette compétence dépend essentiellement de l'intégration, de l'assimilation et de l'imbrication.

Par ailleurs, il y a une ambiguïté entre le plurilinguisme et le multilinguisme. Le CECRL (2000) a fait une distinction entre les deux : le concept de plurilinguisme renvoie à la compétence dont dispose tout locuteur alors que le multilinguisme renvoie à la coexistence de plusieurs langues au niveau territorial à condition qu'elles s'accompagnent un certain nombre de langues. A savoir que le guide (2003) préfère le concept de plurilinguisme. Donc, on peut dire que le multilinguisme est la capacité d'une



personne parlant plusieurs langues dans une zone géographique précise.

## 1- 2- Analyse des données

Tout d'abord, l'analyser de l'entretien est à plusieurs niveaux. On a déjà mentionné qu'on a préparé au préalable un guide d'entretien semi directif. Notre entretien semi directif se compose presque de vingtaine questions. Le guide est basé sur un thème précis. Après avoir terminé l'entretien de notre recherche, on va exploiter et collecter des données reçues. C'est la phase de la collection des informations et d'analyser des données qu'on a obtenues. Pour y arriver, on doit lire et relire les réponses de l'interviewé dont l'objectif est de prendre des notes.

Ensuite, on a transcrit notre entretien pour qu'on puisse se mettre à identifier les informations qu'on a besoin. En fin de compte, on a créé des tableaux récapitulatifs. Chaque colonne de ces tableaux indique une thématique et une réponse de l'interviewé à une question posée qui donne une légitimité à nos conséquences statistiques. Les tableaux se sont présentés sous la forme d'une liste qui retracent la biographie langagière de l'interviewé. Les voici ci-dessous :

**Tableau 1**

Usage des langues	Les langues acquises ou apprises	Les représentations de langue
<i>En Irak : l'arabe et l'anglais.</i>	<i>- La langue maternelle est l'arabe.</i>	<i>Les représentations sur l'anglais : - Savoir le monde extérieur.</i>  <i>-Une langue mondiale.</i>  <i>- Il y a l'idée est celui qui ne parle pas l'anglais n'est pas</i>

		intellectuel. - Une langue d'instrument.
<i>En France : le français et l'anglais.</i>	<i>-L'anglais est la langue de la scolarisation.</i>	<i>Les représentations sur le français :</i>  <i>-Elle est facile à apprendre.</i>  <i>- la langue des oiseaux et des romantiques.</i>  <i>- Une langue d'instrument.</i>
	<i>-Le français est la langue de pays de résidence. Il l'a appris dans un centre linguistique à Grenoble.</i>	

Tableau 2

<b>Sujets</b>	<b>Motivation et Attitudes</b>
<b>-A- Importance</b>	<i>-Il faut vraiment apprendre le français à côté de l'anglais. Les deux langues sont mondiales. (8)</i>  <i>- le français et l'anglais sont importants pour ma profession et pour mes études. (11)</i>  <i>- Comme ça, je vais maîtriser les deux langues qui touchent mon travail. (10)</i>
<b>-B- Apprentissage sur le terrain</b>	<i>- pour moi, la communication, ça s'apprend sur place, ce n'est pas quelque chose que l'on apprend en cours. Pour être un bon communicant, les cours sont importants mais l'expérience s'acquière sur le terrain. (8)</i>  <i>- J'ai fait des relations personnelles avec les amis de classe pour pratiquer le français hors du contexte scolaire. (10)</i>
<b>-C- Séjour</b>	<i>-J'avais envie de rédiger ma thèse en anglais et de communiquer en français en profitant de mon séjour en France qui va m'aider à améliorer mes capacités linguistiques. (10)</i>  <i>- J'étais très motivé pour connaître la nature de la société française comme tout le monde qui espère la visiter. (11)</i>

## 2- La motivation

Deux types de motivations sont relevés : la première motivation instrumentale : cette motivation était instrumentale. Elle accorde une valeur utilitaire à l'apprentissage du français. Elle est liée aux besoins de type acquisitionnel, technique et professionnel. Ce type de motivation nous semble le plus saillant. Il est lié à ses propres représentations sur la France. Pour cette raison, on a posé des questions liées à cette motivation-là et pour que s'émergent les images sociales de l'enquêté .

Selon J.F. Hamers / M. Blanc « *Désir d'apprentissage d'une langue étrangère qui est motivé par des raisons pratiques telles que l'obtention d'un emploi* » (Hamers J.-M. B., 1983, p. 28). Cette définition montre qu'il y a des raisons se trouvant derrière l'apprentissage des langues étrangères, c'est de trouver un travail après avoir terminé les études. La motivation ici s'augmente avec l'assurance du futur. Pour avoir une motivation, il faut garantir l'avenir.

Être bilingue / plurilingue répond parfaitement au besoin de notre société contemporaine où il est nécessaire de pouvoir s'adapter à la demande du marché du travail. Nous pouvons observer clairement que notre interviewé dont il est question apprend le français pendant son séjour en France pas seulement pour pratiquer le français en intégrant dans la société et pour également l'utiliser dans la vie quotidienne, mais surtout pour des besoins professionnels.

En vérifiant les réponses de l'interviewé, évidemment, selon le (tableau 2), on a trouvé dans les trois sujets (A-B-C) que sa motivation est en rapport avec les sentiments personnels et liée aux objectifs professionnels. C'est de chercher d'être compétent de gérer une interaction dans une autre langue étrangère et de trouver un travail pendant son

séjour. Autrement dit, il tente d'intégrer dans la société française par la langue. Effectivement, la langue est un moyen d'intégration. A titre individuel, les attitudes sont des facteurs de motivations. L'objectif de l'enquête est de focaliser sur l'apprentissage du français en France et d'être en contact direct avec les natifs pour pratiquer sa langue. Il met en avant les connaissances qu'il doit acquérir.

A propos de **France** dans le deuxième tableau et selon ses réponses mentionnées ci-dessous, l'interviewé considère que son séjour est comme un séjour linguistique. Il tente de désigner son séjour d'étude en essayant de contextualiser son environnement d'apprentissage et son contexte universitaire. Par ailleurs, il a une forte envie de s'intégrer dans la communauté française par la maîtrise du français. Ceci nous semble se produire d'une motivation intégrative qui est la deuxième motivation relevée dans notre corpus.

En ce qui concerne les attitudes, les études sur celles-ci et les représentations concernant les langues ou les multilingues ont d'abord accordé un intérêt spécifique sur la sociolinguistique qui s'intéresse à la technique qui s'intitule " locuteur masqué " Dominique Lafontaine l'explique comme : « *chargé d'évaluer les locuteurs sur des échelles relatives à la personnalité ou au statut social* » . (Lafontaine D. , 1986, p. 178)

Ces attitudes appartiennent aux structures affectives de l'individu, au même titre que les représentations. « *Les attitudes par rapport aux langues relèvent à bien des titres du fruit de l'investissement affectif que l'apprenant y attache dans la mesure où une langue est liée ou non à son univers relationnel* » (Dabène, 1994, p. 79). Ainsi les attitudes recouvrent les sentiments et les tours de parole que l'on porte à l'égard de la langue mais aussi à celui de son locuteur, de la situation d'apprentissage et du fait de devoir apprendre du français.

Tableau 3

Sous thème	Thème
	<b>Contact des langues</b>
ST 1: Alternance codique	<p>- « Mais quelque fois, nous utilisons des petites phrases en anglais dans notre conversation quotidienne notamment quand je parle avec ma mère, avec mes frères et avec mes sœurs » (3)</p> <p>- « Ça dépend de la personne ou du groupe avec qui je parle » (6)</p> <p>- « je suis à l'aise avec mes amis dans le travail. On se parle l'arabe et l'anglais tout le temps ». (6)</p> <p>- « Dans la première rencontre avec lui, je lui ai dit que je ne maîtrise pas bien le français et que je vais recourir à l'anglais dans le but de transmettre le massage si besoin ». (12)</p> <p>- « Moi et lui, on se passe de langue à l'autre pour se comprendre ». (12)</p>
ST 2 : Représentations et images	<p>- « En effet l'anglais est devenu une partie importante dans notre vie quotidienne. (...) Mes parents me disaient toujours que la personne qui veut être cultivée, elle doit parler une autre langue pour connaître le monde extérieur. » (4)</p> <p>- « Il y a une vision dans mon pays que ce lui qui ne parle pas l'anglais, ce n'est pas un homme intellectuel ». (5)</p> <p>- « Nous, les arabes, nous imaginons que le français est la langue des oiseaux et des romantiques ». (9)</p> <p>- « Je pensais que le français moins difficile que l'anglais et je peux l'apprendre vite » (10)</p>
ST 3 : Sécurité et in sécurité linguistique	<p>- Il y a des gens quand ils m'entendent parler en anglais, ils pensent que je suis prétentieux. (6)</p> <p>- C'est pourquoi, je suis très méfiant et très attentif à ce propos. (6)</p>
ST 4 : Intégration	- Il y a des étudiants s'éloignent de moi car à mon avis je parle lentement le français et je commets des fautes linguistiques. Vraiment, ça me fait timide.

	<p>(13)</p> <p>- « je sens que je suis solitaire et isolé dans un grand monde (...). Tous ces éléments me font coincé et troublé. Si je sortais avec mes amis (...) vraiment la vie sociale est très intéressante » (14)</p> <p>-« à cause de la langue je ne peux pas ni travailler ni vivre normalement (..) Mon problème avec le français. (15)</p> <p>- « alors qu'ici en France je suis affectivement bloqué et pas motivé » (15)</p> <p>-« le travail sur la thèse ne me donne pas le temps suffisant pour focaliser sur la langue » (16)</p>
	<b>Identité</b>
<p>S T 1 :</p> <p>Identité nationale</p>	- « Je suis irakien » (1)
<p>S T 2 :</p> <p>Identité linguistique</p>	<p>- « L'arabe, c'est notre langue » (2)</p> <p>- « on parle l'arabe sûrement parce que c'est notre langue ». (3)</p> <p>- « il y a des personnes qui refusent de parler en anglais je ne sais pas pourquoi ». (13)</p> <p>- « je sens à l'aise avec ma langue en arabe» (19)</p>
<p>S T 3 :</p> <p>Identité personnelle</p>	« Je suis affectivement bloqué et pas motivé. En revanche, il y a des questions concernant les traditions, les coutumes et les attitudes. Il y a des gens qui n'acceptent pas mes comportements et vice-versa. » (15)

### 3- Alternance codique dans l'échange verbal

Avant tout, il faut préciser qu'on va envisager l'alternance codique dans une manière positive et pas comme un fait négatif. Avec ce terme, on peut mettre l'accent sur les aptitudes des personnes qui sont capables de changer leur langue à une autre très vite. Lüdi et Py : définissent ce phénomène en disant que « *l'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants* ». (LÜDI, 2003, p. 146). C'est une définition très simple, elle ne montre pas comment les langues alternent ? en négligeant le rôle des locuteurs dans la passation d'une langue à l'autre.

Gardner-Chloros a défini l'alternance codique différemment en faisant l'écart entre la langue et la variation linguistique. Elle le considère comme « *changement/alternance de langues ou de variétés linguistique dans un discours ou une conversation* » (Gardner-Chloros, 1983, p. 25). Cette précision provoque deux points importants. Premièrement : c'est l'utilisation alternative de plusieurs langues. Deuxièmement : une concentration sur l'alternance qui se produit dans une interaction donnée dans une situation particulière.

En général, les recherches des sociolinguistiques à propos du plurilinguisme ont contribué énormément à noter certaines stratégies permettant aux plurilingues de gérer les passages des langues dans une interaction donnée. Ce changement d'une langue à une autre aide sans doute à régler certaines perturbations pendant la conversation. Selon cette perspective, les phénomènes d'alternance codique des langues chez les plurilingues reflètent clairement le mode de communication bilingue et la compétence communicative qui contient aussi la capacité à faire varier son répertoire langagier.

### 3-1 Alternance des langues et compétence plurilingue

On va analyser ici la parole du locuteur au niveau de l'alternance des langues surtout on va vérifier sa capacité d'insérer plusieurs langues durant la conversation. Si on vérifie les réponses du locuteur existant dans le troisième tableau, on va constater immédiatement que l'interviewé a utilisé plusieurs langues dans son interaction avec les membres de sa famille et avec ses amis. Ci-dessous ses réponses aux questions posées:

- « *Mais quelque fois, nous utilisons des petites phrases en anglais dans notre conversation quotidienne notamment quand je parle avec ma mère, avec mes frères et avec mes sœurs* » (3)

- « *Ça dépend de la personne ou du groupe avec qui je parle* » (6)

- « *je suis à l'aise avec mes amis dans le travail. On se parle l'arabe et l'anglais tout le temps* ». (6)

L'alternance codique de l'interviewé remplit ici des fonctions pragmatiques. Elle peut être un style personnel. C'est un comportement langagier intentionnel. Elle n'est pas liée à une maîtrise équilibrée des deux langues. Dans la famille, il y a un changement de la langue par l'introduction des petites phrases ou des mots en anglais. En effet, on a plusieurs alternances codiques et un mélange linguistique dans une situation très ordinaire.

On a trouvé également que le comportement linguistique du locuteur est stable, homogène et mixte car chaque fois il y a un changement de la langue. A savoir que ce n'est pas une fusion entre les langues mais ce sont des mots et des structures des langues différentes. Cependant, l'alternance codique de l'enquêté semble prototypique dans une société de majorité monolingue.



L'insertion d'anglais dans la conversation est justifiée parce qu'il l'a accompagné d'une manière ou d'une autre au long de sa scolarisation, au primaire ou secondaire et aux études supérieures en tant qu'une langue d'enseignement ou une langue complémentaire. L'anglais était imposé dans les phases des études. La présence de cette alternance ne se limite pas à l'environnement scolaire de l'interlocuteur, elle l'outrepasse pour concurrencer. Il a plusieurs espaces habituellement réservés à la langue officielle : école, administration, médias, voilà pourquoi il a dit « *moi je trouve l'anglais partout, quand j'étais enfant dans la télévision dans les écoles, dans les jeux de vidéo et même dans le milieu familial* » (4). L'anglais est la première langue étrangère en Irak. Il est considéré aussi comme une langue d'ouverture sur la modernité. C'est une situation diglossique en vision objective. Ces deux langues coexistent dans la société. La diglossie ici est une répartition fonctionnelle et complémentaire.

On peut faire l'hypothèse que l'anglais est considéré comme une langue étrangère, seconde et privilégiée. L'anglais exerce une influence évidente sur l'arabe. On a révélé aussi qu'il y a toujours des caractères qui se croisent. Il y a des alternances codiques mais très souvent ça peut être des emprunts. Ainsi, l'alternance codique n'est pas une interférence. Évidemment, l'interlocuteur est prudent quand il parle l'anglais. Il l'utilise selon la personne et la situation de communication. Il a dit que :

- « *Ça dépend de la personne ou du groupe avec qui je parle* » (6)

- « *je suis à l'aise avec mes amis dans le travail. On se parle l'arabe et l'anglais tout le temps* ». (6)

Donc, il y a des facteurs et des éléments qu'on doit respecter qui permettent de changer la langue dans des situations différentes. C'est la question de **sécurité / insécurité linguistique**. Ce sujet se croise avec les aspects psychologiques. L'enquêt

est à l'aise avec ses collègues et avec sa famille. Par contre, il est prudent quand il parle avec les autres. Il a déjà eu une réaction négative quand il a dit que :

- « *il y a des gens quand ils m'entendent parler en anglais, ils pensent que je suis prétentieux. C'est pourquoi, je suis très méfiant et très attentif à ce propos* ». (6)

« *L'insécurité linguistique c'est le sentiment de dépréciation et d'incertitude qu'éprouvent certains locuteurs envers leurs usages linguistiques.* » (Wim Remysen, 2007, p. 95)

Ça signifie qu'il est intéressant de faire l'attention quand on alterne les langues en respectant l'interlocuteur. On suppose qu'il y a des écarts entre l'auto-évaluation des locuteurs qui croient au type de langue de contact et leurs maîtrises effectives de la langue et qui seront insérer pendant la conversation.

On note également que le sentiment d'insécurité linguistique se manifeste surtout avec les jeunes gens qui cherchent à adopter des comportements linguistiques des classes dominantes dont l'objectif est d'être distingués. Les signes et les manifestations sont nombreux à ce propos. Ça peut être aussi la perception erronée de son propre discours. Or, il a explicité que :

« *Il y a des étudiants s'éloignent de moi car à mon avis je parle lentement le français et je commets des fautes linguistiques. Vraiment, ça me fait timide* ».

L'insécurité linguistique apparaît clairement dans la réponse de l'interviewé parce qu'il ne maîtrise pas bien le français. L'insécurité linguistique ici est liée à son discours qui est moins fluide et mal structuré. Ça renvoie à l'insécurité de la production. Le locuteur en toute évidence n'arrive pas à parler français correctement. L.J. Calvet le considère comme « *une question de confiance parce que l'insécurité linguistique est*

*vraiment un sentiment* » (Calvet, 1974, p. 250). Finalement, l'interlocuteur a décidé d'éviter le français pour garder sa face. Donc, l'insécurité linguistique est un sentiment ressenti par rapport à sa maîtrise de langue.

### 3-2 Alternance des langues et le dynamique d'apprentissage

Les sociolinguistiques ont mis l'accent sur le plurilinguisme et l'éducation plurilingue. Ils considèrent que le contexte scolaire est un lieu d'ouverture vers les autres langues. L'éducation plurilingue permet sans doute aux apprenants d'enrichir leur répertoire langagier et d'apprendre de nouvelles langues :

*« L'éducation plurilingue repose sur le principe que chacun est capable de s'approprier les langues dont il a besoin pour sa vie personnelle, professionnelle ou esthétique / culturelle, au moment où il le souhaite. Le rôle de l'École consiste à développer le potentiel langagier dont chacun dispose, comme elle s'emploie à développer les capacités cognitives, créatives ou physiques. Son rôle est de faire aimer les langues, toutes les langues, pour que les individus cherchent à en apprendre tout au cours de leur vie ».* (Beacco, 2008, p. 79)

Le concept du plurilinguisme est devenu reconnu notamment dans la dernière décennie. Ce concept renvoie à la sociolinguistique, à la linguistique et à la psycholinguistique. Ces trois notions s'intéressent largement à l'alternance codique, à l'affectivité et aux contacts des langues. Cette précision de Beacco montre l'utilité du plurilinguisme dans l'apprentissage et l'enseignement d'une langue étrangère donnée. Il est indispensable que le plurilinguisme représente l'avenir de l'éducation, l'ouverture sur les autres langues et la variété culturelle.

En termes de stratégies d'apprentissage, les énoncées mixtes (alternance des langues) peuvent relever les stratégies d'enseignement et d'apprentissage de la part des

enseignants et les apprenants. Ces stratégies sont destinées à l'apprentissage de la langue-cible ou bien basées sur l'envie de soutenir l'interaction et de situer discursivement l'identité de l'apprenant.

En toute évidence, l'alternance des langues et le dynamisme d'apprentissage se déroulent entre deux fonctions. La première a une fonction communicative et la deuxième a une fonction didactique. Plus précisément, l'alternance codique dans la classe de la langue permet aux apprenants d'observer le passage de la langue maternelle à la langue étrangère. Donc, l'alternance codique dans l'échange verbal est primordiale notamment dans le processus d'apprentissage.

Quant à la fonction didactique, la classe de langue devient un lieu ou un espace de constitution et de transmission des connaissances linguistiques dans une langue étrangère. Par contre, avec la fonction communicative, on va adopter une stratégie langagière visant à améliorer la communication des apprenants en profitant de leur compétence multilingue en passant de L1 à L2.

#### **4- Représentations et Images**

Les théories concernant les « attitudes », les « images » et les « représentations sociales » sont émergées avec la sociologie qui ont un rapport avec la psychologie sociale, mais chacune représente une science indépendante. En effet, les études dans cette perspective sont peu discutées par les chercheurs, notamment, celles qui visent à montrer les mécanismes de ces notions. Le fait d'employer les termes d'images, d'imaginaires ou encore d'attitudes linguistiques n'explique pas la délimitation sémantique de cette notion.

La représentation « *s'articule également avec les réflexions sur les politiques*

*linguistiques en relation avec les choix et les finalités dans l'enseignement des langues, avec les attitudes et les motivations vis-à-vis des langues et des cultures étrangères* » (Billiez, 1996, p. 402).

En plus, la représentation linguistique est une démarche nécessaire si l'on a envie d'observer ce phénomène et de l'intégrer aux modèles descriptifs et explicatifs en sociolinguistique. M. Denis (1989 : 15) définit la représentation en disant que « *le terme de "représentation" est utilisé pour désigner à la fois un processus et le produit de ce processus* ». Par cette définition, on peut régler l'ambiguïté de ce terme car Denis a désigné le produit et le processus en même temps. Ces caractères polysémiques peuvent avoir plusieurs interprétations.

Avec ces deux notions (représentation et image), on va essayer de répondre à ces deux questions ci-dessous :

- 1- Quelles représentations l'enquêté a-t-il des langues du monde ?
- 2- Quelles images a-t-il sur les langues et leurs apprentissages ?

L'un de nos objectifs est de faire apparaître l'évolution de ses représentations en deux parties : avant et après son arrivée en France, mais aussi l'évolution faite pour lui de ses représentations sur la langue française. Avant son arrivée en France, il a dit :

- « *Je pensais que le français est moins difficile que l'anglais et je pourrais l'apprendre vite* » (10)

- *Nous les arabes, nous imaginons que le français est la langue des oiseaux et des romantiques*». (9)

Avant de son arrivée en France, ses images sur le français, c'est que le français est une

langue internationale, un moyen de communication universelle et un atout pour sa vie professionnelle. Il le considère comme une langue poétique, littéraire et culturelle. Ces images sont liées à ses représentations du français comme une belle langue et une langue d'espoir et d'ouverture pas seulement sur la France mais aussi sur l'Europe et sur le monde entier.

L'enquêté imaginait également que la France était un pays connu par son romantisme et par son art. Les français sont cultivés et élégants. Toutes ces représentations sont positives. Ses stéréotypes avant de son arrivée en France sont liés aux images construites par les publicités et les médias en Irak. Ces stéréotypes culturels sont un type de représentation particulièrement partagée et pas toujours négative.

Dans ce sens, les images de l'enquêté sont touchées par la configuration situationnelle, par des facteurs sociolinguistiques et par le contexte qui se compose des locuteurs et des langues en présence. « *rapport entre les langues en présence, par exemple), culturels, scolaires, économiques et politiques* ». (Pinto., 2006, p. 14) Les images négatives et ses représentations négatives de l'enquêté à propos du français ne sont qu'un sentiment d'insécurité linguistique. Or, l'insécurité linguistique ici s'est considérée comme une mauvaise autoévaluation parce que l'estimation et l'évaluation sur la langue sont instables chez l'enquêté.

D'ailleurs, durant l'entretien, au moment où nous avons discuté les représentations sur la France. On a confié que tout a changé après son arrivée en France voici la parole de l'enquêté pendant l'entretien : « *Si je sortais avec mes amis au cinéma ou au café ou passer une journée dans un parc, je serais ni coincé ni troublé parce que vraiment la vie sociale est très intéressante. Nous les irakiens disent que les français pacifiques et sociables, mais, vraiment je vois le contraire les gens cherchent la solitude et les magasins se ferment à huit heure le soir. Pour moi, C'est*

***insupportable et incroyable dans un pays touristique au milieu de l'Europe » (14)***

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons cerner le changement de ces représentations après l'arrivée de l'enquêté en France. Il était choqué par la culture. Il a eu une mauvaise expérience depuis son arrivée, et donc il y a une déformation des clichés initiaux et une représentation négative qui s'installe chez lui. L'interviewé a également évoqué certains problèmes sociaux dont il souffre en France en disant que : « ***les gens cherchent la solitude et les magasins se ferment à huit heure le soir. Pour moi, C'est insupportable et incroyable dans un pays touristique au milieu de l'Europe*** ». (14)

C'est pourquoi il a également manifesté que son rêve sur la France est brisé dès à présent. C'est un décalage vis-à-vis de la société française avant et après son arrivée. On observe ici clairement que ses représentations et ses images sont nettement modifiées, pas seulement sur la France ainsi que sur le français car les représentations sont en lien avec la motivation à apprendre. Il a construit de nouvelles représentations et images. C'est-à-dire qu'il s'est mis à connaître la France en expérimentant la vie en France au niveau de la culture et au niveau de la langue. On s'est rendu compte finalement que les représentations ont contribué sans doute à créer et à valider la réalité.

## **5- Intégration**

D'un côté, le choc culturel de l'enquêté est senti à cause du système social français qui est très loin de son système de vie dans son pays natal : l'interviewé se sent en insécurité dans une société multiculturelle qui est tout à fait différente de la société irakienne. Il a bien identifié les problèmes qui l'empêchent d'intégrer dans une société variée et contient diverses origines. Ces problèmes d'intégration sont représentés par les sources de l'insécurité qu'il perçoit et par le choc culturel. Il a également provoqué des problèmes liés à des images. Voici ci-dessous sa réponse : il a dit que :

- « *En général, ce n'est pas aussi bien que ce qu'on imaginait sur la France ! On a toujours pensé que les Européens étaient très ouverts !* » (14)

« *Le choc des images crée un conflit mental, une conscience de soi double* » (Murphy-Lejeune, 2003, p. 33) car le moi de l'individu fait partie de son rôle social. D'abord, il a bâti une belle image sur les européens. Mais, au moment où il est arrivé en France, certaines images s'en retrouvent changées. C'est une réflexion intéressante, il n'a pas pu montrer sa capacité à gérer le conflit culturel. Il a observé des faits sociaux dans la société française en réfléchissant au fait que le système français est si différent de celui de l'Irak.

D'un autre côté, Le choc linguistique qui était la cause principale qui l'a interdit d'intégrer dans la société. L'extrait de l'entretien suivant, va le montrer :

« *La cause principale est vraiment la langue car à cause de la langue je ne peux pas ni travailler ni vivre normalement comme les autres étrangers qui habitent ici. Mon problème avec le français, c'est qu'il est très loin de ma langue arabe et d'anglais* » (15). Pour lui, il est bien évident qu'il était difficile d'intégrer dans la société française. Cette difficulté est liée avec l'usage du français car il a changé le contexte linguistique. Ce changement linguistique provoque une modification par le L2. Une reconfiguration de répertoire verbal se fait par une nouvelle langue qui produit des ressources en français qui s'intègre.

Ce ne sont pas deux répertoires verbaux séparés. C'est un seul répertoire qui va s'équilibrer différemment. A cause de ne pas maîtriser la langue française, il se sent isolé et solitaire. Ceci a influencé négativement sur ses comportements. L'interviewé a expliqué qu'il a pris en compte les attitudes de la société en face de lui : « *En revanche, il y a des questions concernant les traditions, les coutumes et les attitudes. Il y a des*



*gens qui n'acceptent pas mes comportements et vis-versa ».* (15)

Ces attitudes qu'il a envisagées dans la société française l'ont empêché de construire des relations avec les gens de la région d'accueil et d'apprendre une nouvelle culture. Enfin de compte, il est indéniable de dire que pour intégrer, il est intéressant de socialiser la société d'accueil et d'être en contact avec les gens si on est dans une société individuelle avec une idéologie multiculturelle.

Dans ce contexte, il faut parler de la construction de la relation interpersonnelle. Donc, il faut respecter la face de la politesse. C'est-à-dire qu'il ne faut pas menacer l'image de l'autre. La politesse et l'impolitesse sont des éléments du discours qui viennent de se rajouter au contenu informationnel. La notion de face est aussi importante. C'est tout ce qui correspond à une personne et à son identité ce qui constitue la personne et même son image. Les actes menacés fragilisent la face de l'autre. Pour éviter de blesser l'autre, il faut réserver la place de chacun (l'image de chacun). Cela dépend de distance sociale, du statut et du contexte.

## 6- Construction de l'identité

L'identité, « *c'est d'être identique et différent au niveau de langue, de l'espace humaine et de groupe* ». (C. Trimaille, 2015). Une autre définition « *L'altérité est l'autre, considéré comme un sujet responsable et absolument singulier. Ainsi, il est à la fois non seulement différent de moi mais aussi identique à moi en dignité. L'altérité est le concept qui recouvre l'ensemble des autres, considérés eux aussi comme des ego (alter ego) et dont je suis moi aussi l'alter ego, avec droits et devoirs. Pour être moi j'ai besoin que les autres (l'altérité) existent* » (Jean-Pierre., 1994, p. 17). Les deux définitions de l'identité et de l'altérité abordent la question de l'identité et l'ouverture à

l'altérité. C'est de soutenir la construction identitaire et de favoriser la participation à intégrer dans la vie sociale.

En effet, la question de l'identité reste un sujet discutable. Donc, il est primordial de la reconstruire pour éviter le changement de ses caractères et pour qu'elle devienne stable et inchangeable. C'est une affirmation du soi. Au long de l'entretien, on a relevé trois types d'identités : nationale, linguistique et personnelle. L'interviewé a dit que :

- « *je suis irakien* » (1).

il a identifié son identité nationale directement, en tout évidence et sans hésitation pour clarifier son origine de la nation irakienne. Son identité irakienne s'est affirmée. A savoir qu'il n'existe pas de définitions exactes de l'identité nationale. C'est juste une conviction de la personne d'appartenir à un groupe et de vivre avec ce groupe à la société. C'est le cas dans les pays européens.

A propos de son identité linguistique, il l'a dit clairement. Ci-dessous sa réponse qui montre son identité linguistique :

- « *L'arabe, c'est notre langue* » (2)

L'identité linguistique ici représente une construction sociale pour lui. Cette notion renvoie à une vision sociologue. L'interviewé voulait définir son appartenance à son groupe linguistique. C'est un élément unificateur. Voyons les réponses suivantes de l'enquête :

- « *on parle l'arabe sûrement parce que c'est notre langue* ». (3)

- « *je sens à l'aise avec ma langue en arabe* » (19)

En réalité, les sociologues et les spécialistes à ce propos affirment que la langue

permet de confier l'identité à une personne. C'est un processus spontané. Cette identification linguistique s'appuie sur la frontière entre eux et nous. L'idée est que le langage a une fonction identitaire, l'interviewé a lié son identité linguistique à sa communauté linguistique. Ceci permet de définir la communauté la plus proche qui commence par la famille quand il dit « ***L'arabe, c'est notre langue*** » (2) il veut également dire qu'il utilise sa langue comme drapeau pour mettre l'accent sur son appartenance linguistique. C'est une façon d'affirmation linguistique. Il a utilisé un discours emblématique. Ce discours produit l'identité de quelque sorte la différenciation.

En ce qui concerne l'identité personnelle de l'enquêté, tout d'abord, il faut marquer pourquoi on s'intéresse à ce sujet. C'est une question de psychologue. On a besoin d'arriver à comprendre comment les personnes composent leur identité personnelle ? Comment expliquent-ils leurs conduites sociales ? Et comment ils se donnent une identité personnelle ? Dans cette optique, la constitution de l'identité personnelle est devenue une question capitale pour la sociologie.

En mettant l'accent sur la réponse de l'enquêté : « ***Je suis affectivement bloqué et pas motivé. En revanche, il y a des questions concernant les traditions, les coutumes et les attitudes. Il y a des gens qui n'acceptent pas mes comportements et vice-versa.*** » (15).

Il l'a justifié comme un processus personnel et un choix individuel. On a constaté qu'il y a des comportements et des réactions qui ont contribué à construire son identité personnelle, comme les expériences et les trajectoires personnelles. C'est la question de la conscience de soi et de la représentation de soi. Il a gardé son identité personnelle en restant la même personne avec passer le temps à cause de la continuité à déformer ses images et ses représentations. C'est un choc culturel et linguistique.

En fin de compte, on peut dire que c'est l'altérité qui amène les personnes et les groupes à se positionner sur le plan identitaire. Dans cette perspective, le conflit identitaire et le conflit linguistique ne doivent pas être comme des barrières mais un aspect stimulant. Le conflit linguistique notamment l'insécurité linguistique pourrait être produit chez les locuteurs et participe de façon permanente à l'efficacité des échanges verbaux. Les processus d'apprentissage et d'acquisition linguistique mettent en évidence le besoin de se mettre au contact avec l'autre. C'est donc l'insécurité linguistique qui crée la perception de la difficulté de parvenir à la communication avec l'autre et de se faire entendre.

### **- Synthèse des résultats**

Après avoir analysé notre corpus de recherche, on va valider les questions de départ et vérifier l'hypothèse pour bien confirmer la subjectivité et les visées de cette étude. Le but principal de cette recherche est d'accentuer sur le plurilinguisme et les compétences linguistiques d'un individu bilingue ou plurilingue dont l'objectif est d'examiner les différentes utilisations de plusieurs langues dans la vie quotidienne.

- On a bien remarqué que l'enquêté avait un comportement langagier intentionnel selon le contexte et selon la situation du contact. Dans la famille, il change sa langue arabe en introduisant des petites phrases ou des mots en anglais. C'était une alternance codique et un mélange linguistique, mais dans une situation très particulière. Il a une grande capacité d'alterner une autre langue pendant la communication avec les autres.

On a constaté également qu'il y a beaucoup de facteurs favorisant le bilinguisme comme le besoin d'utiliser une langue de communication, la migration, le contexte de l'interaction, l'étude à l'étranger, les cursus scolaires, être distingué parmi les autres, montrer une supériorité par rapport à une personne monolingue et un intérêt particulier

au niveau psycholinguistique.

La scolarisation a joué un rôle primordiale dans le développement des comportements langagiers de l'enquêté. Depuis l'enfance, l'enquêté étudie la langue anglaise dans toutes les phases d'étude. L'anglais était toujours présente. L'école prend en charge l'enseignement de la langue de scolarisation.

- Quant à la langue, elle n'était pas pour l'enquêté un instrument neutre : elle véhicule l'identité personnelle et linguistique. Elle nous pousse à avoir une tendance d'appartenance, et nous fait comprendre les valeurs de la société et l'affectivité. En revanche, elle peut véhiculer, sensation d'exclusion, refus de ces mêmes valeurs sociales etc. Tout dépend de l'expérience personnelle par rapport à la question linguistique dans un contexte sociolinguistique.

- On n'a pas pu mesurer le degré de l'insécurité linguistique de l'enquêté parce qu'il était dans un milieu très varié linguistiquement. L'insécurité linguistique l'entoure de toutes les directions et constitue le milieu où on se trouve. Elle est ambiante. L'insécurité linguistique est soulignée par des attitudes lucides qui conduit à certains moments à l'hypercorrection.

- On ajoute aussi que la présence de représentations traditionnelles de l'enquêté est basée sur un point de vue monolingue seulement : comme on a mentionné ci-dessus que le locuteur bilingue est l'équivalent de deux locuteurs monolingues. En mettant l'accent sur ses représentations, elles valorisent les compétences pragmatiques qui s'attachent à l'alternance codique. Donc, il y a un développement général des représentations linguistiques.

Or, les représentations sociales des langues exercent effectivement des effets sur les pratiques linguistiques de l'enquêté. Pendant l'analyse, on a trouvé que ses

représentations sont liées à l'utilisation de la langue. L'enquêté ne pouvait pas arrêter la destruction de ses représentations. Les représentations et la langue sont indissociées et complémentaires. Il a développé une représentation positive de son identité. Il a construit de nouvelles images et de nouvelles représentations pendant son séjour en France. Il ne pouvait pas changer son groupe car il était impossible pour lui de changer ses comportements sociaux. Voilà pourquoi il voyait parfois son identité est insatisfaisante.

- Ensuite, il est possible d'envisager le plurilinguisme d'un point de vue fonctionnel ou didactique car il n'exige pas de compétences équivalentes ou égales dans plusieurs langues. Donc, il faut préciser préalablement si on démarre d'un point de vue fonctionnel ou didactique . C'est vraiment sécurisant pour le plurilingue. Selon l'interviewé, le français était une langue fonctionnelle parce qu'il remplit des besoins fonctionnels. Il est bien évident que la langue est utile à la construction d'une identité collective dans un groupe parce qu'elle contribue à la cohérence sociale. Voilà pourquoi l'enquêté a accentué sur le français car grâce à elle que se fait l'intégration sociale. L'enquêté a trouvé des problèmes identitaires en France. Il voulait savoir si l'identité collective ou individuelle existe-elle dans une société variée ? Et est-ce que l'identité se met à se constituer quand on parle des autres ou du soi ? En fait, il vivait un conflit intérieur. Il avait de sentiments contraires et qui s'opposent à propos de l'identité. Pourtant, on a identifié trois types d'identités ; (linguistique, personnelle et nationale). Pour l'enquêté, l'identité était une affaire difficile parce qu'elle n'est pas une affaire personnelle mais, une affaire qui touche les autres par le regard des autres. On a bien remarqué que la mobilité et l'intégration dans la société lui faisaient craindre la perte de sa culture d'origine.

En même temps, l'identité de l'enquêté était stable et modifiable. Il a adopté des stratégies identitaires pour des raisons logiques et rationnelles dont l'objectif est d'intégrer et de compléter sa mission d'étude. D'une part, il avait besoin des autres malgré

tout pour sentir à sa présence. D'autre part, il se méfie d'être éliminé et d'être rejeté. Donc, la composition identitaire de l'enquêté s'est trouvée dans une contradiction.

- L'enquêté a déployé ses efforts pour qu'il puisse s'intégrer à la société française. La langue était un vecteur essentiel dans cette perspective. Il était obligé de parler une langue très loin de sa langue maternelle. La maîtrise du français peut être une vraie difficulté pour lui. En effet, les méconnaissances du système administratif et de la mode de vie pourraient également créer une barrière avec les autres et freiner l'intégration sociale de l'enquêté.

## **Conclusion**

Dans cette présente étude, on s'est focalisé sur l'importance accordée à la pluralité linguistique dans la classe de la langue selon les fonctions didactiques et pédagogiques qui remplissent les besoins des apprenants bilingues. L'objectif de cette recherche a été également de savoir si d'autres langues autre que la langue maternelle de l'enquêté sont utilisées dans la conversation et de mettre l'accent sur les fonctions de alternance codiques dans les interactions épistémologiques et ordinaires.

Les pratiques de deux langues aux espaces familiaux n'ont pas été quasiment étudiées par les sociolinguistiques. L'orientation privilégiée est celle de la comparaison avec les monolingues et la langue utilisée. A partir de ce principe, on a trouvé des difficultés pour mesurer exactement les compétences langagières de l'enquêté parce que plusieurs facteurs étaient présents qui justifient l'utilisation d'une langue donnée ou plusieurs langues dans une situation précise. C'est pourquoi on s'est intéressé aux raisons qui motivent les choix des langues dans la communication.

Dans cette rédaction, on bien insisté aussi sur la relation établie entre la langue acquise par la scolarisation et le langage naturel en faisant l'opposition entre les deux. Cette démarche nous a permis de distinguer entre le choix épistémologique et le choix terminologique. Mais, le plurilinguisme est peu malheureusement exploité surtout dans la didactique des langues alors qu'il intervient à plusieurs niveaux : éducatif, professionnel et fonctionnel.

Les conséquences ont clarifié l'usage des langues dans des disciplines spécifiques comme les langues vivantes et les langues voisines. On pourrait dire que c'est un autre moyen de communication autrement. Les jeunes recourent le plus souvent à l'insertion des mots ou bien des petites phrase durant la communication avec les autres pour qu'ils soient distingués des autres. Il considèrent que ce type de contact est moderne et s'adapte avec leur mode de vie. Mais, le niveau de compétence linguistique est différent des uns des autres. L'enquêté est très influencé par l'anglais. Il l'a maîtrisé très vite. C'était normal car c'était la langue de scolarisation. Il alterne la langue spontanément. Pour lui, le français était difficile parce qu'il est loin de sa langue maternelle au niveau de l'écrit et au niveau de l'oral. C'est pourquoi il a trouvé des difficultés pour s'intégrer dans la société. La langue est un moyen unique d'intégration.

Evidemment, l'enquêté était déçu en France parce que ses représentations et ses images se sont effondrées. Il est devenu une personne perturbée. Pour cette raison, il s'est trouvé démotivé et un peu enthousiaste à l'idée d'apprendre le français au même niveau que l'anglais.

Il suffit pour lui d'apprendre le français pour des raisons fonctionnelles. Voilà pourquoi, on a proposé de s'intéresser au plurilinguisme et à la variation linguistique. En fin de compte, l'entretien avec l'enquêté nous a aidé à détecter les pistes de réflexion sur le plurilinguisme et sur l'alternance codique. On a eu une perspective spécifique à ce



propos.

On propose de former des enseignants spécialistes à l'éducation bilingue ou plurilingue et dans les différents niveaux du système éducatif. C'est une innovation pas seulement au niveau des méthodes, mais au niveau de la didactique également. Il faut adopter un modèle qui base sur un rejet de quelques principes primitifs et anciens. Le processus de cette innovation a besoin d'un vrai changement pour qu'on puisse y aboutir.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Beacco, J.-C. (2008). *Langue et répertoire de langues : le plurilinguisme comme une manière d'être en Europe*. Strasbourg: Conseil de l'Europe .
2. Billiez, J. (1996). *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*. . Grenoble: CDL-Lidilem.
3. Calvet, L.-J. (1974). *Vers la compétence de communication*. Paris: Payot.
4. Coste, D. (2007). *Compétence plurilingue et pluriculturelle*. . Strasbourg: Editions du Conseil de l'Europe.
5. Dabène, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris: Hachette.
6. Gardner-Chloros, P. (1983). (). *Code-switching : Approches principales et perspective*, . vol: 19-2, PUF, 21-53.: la Linguistique.
7. Grosjean. (1988). *Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition*.. . Université de Neuchâtel-Suisse: Institut de Linguistique.
8. Gumperz. (1989). *Sociolinguistique Interactionnelle : une approche interprétative*. Université de la Réunion : Harmattan .
9. Hamers, J.-M. B. (1983). *Bilinguisme et bilinguisme* . Bruxelles: Mardaga.
10. Jean-Pierre., C. (1994). *Le Français langue seconde- origines d'une notion et implications*. : . Paris : Hachette .
11. Lafontaine, D. (1986). *Le parti pris des mots*. . Bruxelles: Mardaga.
12. LÜDI, G. &. (2003). *Etre bilingue*. . Bern: PETER LANG.

13. Murphy-Lejeune, E. (2003). *L'étudiant européen voyageur, un nouvel étranger*. Paris : Didier.
14. Pinto., A. e. (2006, 4 22). *Recherches en didactique des langues*. Consulté le 4 22, 2009, sur OpenEdition journals: [///C:/Users/eng/Downloads/rdlc-2112%20\(1\).pdf](///C:/Users/eng/Downloads/rdlc-2112%20(1).pdf)
15. Tabouret. (1990). *Plurilinguismes et écoles*. . Paris: Didier.
16. Wim Remysen, N. (2007). *Comprendre et gérer l'insécurité linguistique*. Québec: Québec Amérique.